

**MAIRIE DE  
ST AGNAN EN VERCORS**

Code Postal : 26420

Tél : 04 75 48 20 67

Fax : 04 75 48 12 75

e.mail : [mairie.saint.agnan.vercors@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.agnan.vercors@wanadoo.fr)

**PROCES VERBAL DE SEANCE**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 07-07-2008**

Présents : Marcel ALGOUD, Francis CHEVREUX, Christophe MORINI, Pascal BRUNET, Jacques L'HUILLIER et Mmes Christine COTTIN, Valérie EYMARD, Marie-Danielle ARNAUD.

Absents excusés : Jean-François BOUVAT (pouvoir à Marcel ALGOUD), Florence PESENTI.

Absents non excusés : Frédéric BOLMONT

Christophe MORINI a été nommé secrétaire.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 17/06/2008**

Accepté à l'unanimité.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 27/06/2008**

Accepté à l'unanimité.

**DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL**

Afin de pouvoir lancer les travaux de restructuration de l'école primaire avant la rentrée scolaire, de créer le point information et de faire les travaux de voirie dans le cadre de la Dotation Cantonale Voirie une DM est proposée car ces travaux n'ont pas été prévus au budget communal primitif.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES				
Chap./Art.	Libellé	Voté	DM	BP
23	Virement section d'invest.	15 246.20 €	25 695.00 €	40 941.20 €
22	Dépenses imprévues fonct.	28 245.07 €	-7 695.00 €	20 550.07 €
<b>TOTAL DM DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>			<b>18 000.00 €</b>	
SECTION D'INVESTISSEMENTS - DEPENSES				
Chap./Art.	Libellé	Voté	DM	BP
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>43 500.00 €</b>	<b>43 500.00 €</b>
21568-122	Locaux école (étuve)	0.00 €	2 700.00 €	2 700.00 €
2184-122	Locaux école - Placards + mobilier	0.00 €	4 690.00 €	4 690.00 €
2188-122	Locaux école - Rideaux	0.00 €	910.00 €	910.00 €
2313-122	Locaux école - Electricité + divers	0.00 €	3 700.00 €	3 700.00 €
2313-120	Création point info	0.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €
2315-121	Voirie	0.00 €	29 000.00 €	29 000.00 €
<b>TOTAL DM DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			<b>43 500.00 €</b>	

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

Chap./Art.	Libellé	Voté	DM	BP
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>			
7022	Coupes de bois	34 113.00 €	18 000.00 €	52 113.00 €
<b>TOTAL DM RECETTES FONCTIONNEMENT</b>			<b>18 000.00 €</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>				
Chap./Art.	Libellé	Voté	Besoins	DM
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		<b>17 805.00 €</b>	<b>17 805.00 €</b>
1323-120	Création point info	0.00 €	1 040.00 €	1 040.00 €
1323-121	Voirie	0.00 €	12 105.00 €	12 105.00 €
1323-122	Locaux école	0.00 €	4 660.00 €	4 660.00 €
<b>21</b>	<b>Virement section fonctionnement</b>	<b>15 246.20 €</b>	<b>25 695.00 €</b>	<b>40 941.20 €</b>
<b>TOTAL DM RECETTES INVESTISSEMENT</b>			<b>43 500.00 €</b>	

Acceptée à l'unanimité.

**TRAVAUX DE VOIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à partir de cette année les travaux de rénovation de voirie sont directement gérés par les communes. Une enveloppe de subvention est mise à disposition de notre commune par le Département. Elle représente 50 % d'un montant total de travaux H.T. de 24 209 €.

Pour cette année les travaux concerneraient :

Cours de l'école : 3 921.50 HT  
 Parking du multiservices : 3 629.60 HT  
 Travaux divers : 16 657.90 HT  
 (dont route aux Chaberts + route à Chabottes)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'entreprendre les travaux ci-dessus pour le montant total des travaux accordés par le Département soit 24 209 € HT et sollicite de Monsieur le Président du Département la subvention attribuée dans le cadre de la dotation cantonale voirie 2008 soit **12 105 €**

Monsieur le Maire précise que cette enveloppe ne sera pas totalement utilisée et que la municipalité pourra demander un transfert de la subvention accordée dans la Dotation Patrimoine (rénovation des bâtiments communaux).

**TRAVAUX ECOLE COMMUNALE – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réaliser les travaux et investissements suivants dans les locaux de l'école primaire communale :

Installations électriques et informatiques : 2 400,00 € HT  
 Placards + tablette pour l'informatique : 3 313,96 € HT  
 Mobilier (tables & chaises) : 1 077,00 € HT  
 Rideaux : 755,61 € HT  
 Etuve cantine : 2 203,20 € HT

**Total HT : 9 749,47 €**

**TVA : 1 910,96 €**

**Total TTC : 11 660,73 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'entreprendre les travaux ci-dessus pour le montant total de **9 749,47 € HT** et sollicite de Monsieur le Président du Département une subvention

la plus élevée possible dans le cadre de la Dotation Cantonale Patrimoine. Cette subvention sera d'au minimum de 45%.

### **BUDGET MULTISERVICE – AVENANT N°3 INVERNIZZI**

Monsieur le Maire expose que des travaux supplémentaires sont à réaliser (ponçage parois béton sous-sol, allèges maçonnées et travaux dans le local à carburant). Il informe également de la non réalisation des parements briques prévus au marché initial.

A ce titre M. Daoudi, architecte, nous a fait parvenir l'avenant n°3 au contrat initial.

Le marché d'un montant initial de 158 069,33 € HT soit 189 050,91 € TTC, augmenté par l'avenant n° 2 de 17 556,20 € HT soit 20 997,22 € TTC, diminué par l'avenant n°3 de – 1 686,61 € HT est porté à la somme de 173 938,92 € HT soit 208 030,94 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition d'avenant n°3 faite par M. DAOUDI, architecte, pour un montant de – **1 686,61 € HT**, ce qui porte le marché relatif au lot n° 3 à un montant total de 173 938,92 € HT.

### **TARIFS DU GITE DE LA RENARDIERE**

Les tarifs n'ont pas été augmentés depuis de nombreuses années. Des propositions d'augmentations seront faites afin de fixer de nouveaux tarifs applicables au 01/03/2008. Une délibération sera prise lors du prochain conseil municipal.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Borne WIFI** : Le Syndicat de Télé du Vercors propose de subventionner des bornes WIFI pour les communes adhérentes. La municipalité souhaiterait faire installer une borne Wifi vers le point info. Des devis vont être demandés.
- **Collectif de défense de l'hôpital de Die** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une pétition a été transmise à la Mairie par l'hôpital de Die pour le maintien de tous leurs services. Pour cela il est nécessaire de demander le retrait du rapport Larcher qui préconise à terme la suppression des petits hôpitaux dont celui de Die. Accepté à l'unanimité.
- **Chantier station épuration** : La société SCIRPE a été retenue qui va sous traiter en partie avec des entreprises du plateau. La réunion de démarrage des travaux a eu lieu le 07/07/2008. Le terrassement devrait commencer début août. Les travaux devront être terminés fin Décembre.
- **Révision des listes électorales** : Suite à la démission d'un des membres M. Pascal BRUNET est nommé.
- **Dates des prochains Conseils Municipaux** : le mercredi 30/07 à 20h30 et le mardi 16/09 à 20h30.